Réécouter les sources sonores dans les phonothèques de l'oral : l'exemple du répertoire musical d'Emile Escalle, violonneux dans les Hautes-Alpes

Claude-Chantal HESS, Musicienne
Véronique GINOUVÈS, Responsable des archives sonores de la MMSH

A la fin des années 1970, un historien et un ethnolinguiste[1] créent une phonothèque au sein de leur laboratoire[2] dans le souci de permettre à ceux qui documentent leurs recherches à partir de l'enquête orale de conserver leurs sources scientifiques. Partant du constat que nombre de disciplines en sciences humaines et sociales utilisent l'entretien pour la publication, ils imaginent constituer rapidement des collections sonores qui puissent prendre une valeur d'information ethnologique, linguistique, historique, sociologique, musicologique ou littéraire sur l'espace méridional français. Au-delà de la simple conservation et de la volonté de permettre à tous l'accès aux sources de la recherche, ils soupçonnent aussi que la Phonothèque puisse donner le jour à de nouvelles utilisations de cette source encore peu utilisée en sciences humaines et sociales[3].

Les bonnes fées, penchées sur son berceau, ont réalisé les vœux de nos deux chercheurs, au moins en partie. Depuis 1997, leur Phonothèque s'est insérée au sein d'une Maison des Sciences de l'Homme. Elle est désormais riche de plus de 4000 heures d'enregistrement dont 1500 heures ont été numérisées[4] et les notices qui décrivent les enregistrements sont accessibles en ligne... Ils pourraient toutefois être déçus sur le fait que la réutilisation des corpus par d'autres chercheurs, dans le cadre de nouvelles études, ne connaît pas encore de pratiques régulières.

Certes, l'objectif de pérennité du support et de son accès, pour les déposants, est atteint. Le nombre de notices mises à disposition sur la base de données de la Phonothèque augmente régulièrement. Tant que les enregistrements étaient conservés sur des supports analogiques, les deux initiateurs ne pouvaient

---

1 Les deux fondateurs de la phonothèque sont Philippe Joutard, historien, et Jean-Claude-Bouvier, linguiste, très vite d'autres chercheurs de toutes disciplines en SHS y ont déposé leurs fonds.

2 D'abord au sein du groupe CREHOP [Centre de recherches sur les ethnotextes, l'histoire orale et les parlers régionaux] puis du GdR [Groupe de recherche] 097 qui a intégré ensuite l'UMR TELEMME [Unité Mixte de recherche Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée].

3 La Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme (MMSH) à Aix-en-Provence : http://www.mmsh.univ-aix.fr

4 Outre la numérisation sur site, entre 2000 et 2003, la phonothèque a bénéficié d'un financement du Ministère de la Culture (Mission Recherche et Technologie) pour sous traiter la numérisation de ses archives sonores.

mettre en pratique facilement la réécoute d'enregistrements réalisés par d'autres collecteurs. Au temps de l'analogique, les comparaisons étaient beaucoup trop fastidieuses : entrer dans un corpus sonore inconnu nécessitait des heures d'écoute. Ceux qui avaient la patience d'écouter la totalité d'un récit de vie pour repérer un proverbe, un chant, une anecdote enfouie au milieu de 4 heures de discours se comptaient sur les doigts de la main. La numérisation est venue bouleverser les pratiques. En effet, jusqu'à la fin des années 1990, l'absence de traitement documentaire capable de répondre aux interrogations des chercheurs limitait le recours aux sources orales. Les phonothèques traitaient leurs enregistrements manuellement ou se contentaient de les entreposer en s'attachant essentiellement aux techniques de conservation. Aujourd'hui, l'archive sonore vit un changement radical du statut. Désormais elle se place quasiment sur le même plan que sur celui de l'écrit ou de l'image. A cause de la numérisation, le son n'est plus seulement une information « en continu » : il est possible de le « feuilleter ». C'est cette révolution, ce changement de statut, qui a bouleversé la consultation dans les phonothèques et multiplié les publics.

Nos deux initiateurs vont-ils enfin voir émerger de nouvelles études issues d'exploitations comparatives à partir de corpus d'enregistrements de terrain réalisés à des époques différentes ? C'est en tout cas l'un des projets de la Phonothèque de la MMSH que d'appuyer et de favoriser ces comparaisons par l'accès à sa base de données. Certains fonds, en particulier les enregistrements de répertoires musicaux ou plus largement ceux qui portent sur la littérature orale, permettent mieux que d'autres de les envisager. En effet, pour la littérature orale inédite, une des difficultés dans un ensemble de corpus est de retrouver les versions communes des différentes interprétations données par les informateurs.

Prenons l'exemple de la chanson enfantine titrée par Coirault[5] « Tire la scie » et présentée sous le numéro 7507 dans son catalogue. Elle prend des titres bien différents dans la base de données de la Phonothèque, suivant les interprètes collectés. Ainsi on retrouve une quinzaine de versions de cette petite comptine, en français ou en occitan, collectée par six chercheurs[6] dans des lieux et des périodes différentes : en Cévennes (1964, 1980, 1988, 1989, 1996), dans le Pays d'Arles (1983) et dans le Vaucluse (1986). Chaque interprète lui a donné son propre titre, celui qui lui a été transmis par la tradition orale. Mais qu'il s'agisse de chanter « Tire la scie », « Tira la ressa», « Tira lo tu », ou « Mèste Jan », la chanson est la même, dans ses grandes lignes. Il faut pouvoir retrouver les versions communes et c'est bien ce que permet la recherche sous le numéro de titre uniforme [COI]7507. Une telle analyse nécessite des

5 Patrice Coirault, ouvrage révisé par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon. *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*. BnF, 2000.

6 Les collecteurs sont ici Franck Brenier, Claudette Castell, Nicole Coulomb, Pierre Laurence, Louisette Radioyès, Jean-Louis Ramel, Didier Romieu.

connaissances et des recoupements trop particuliers pour pouvoir être effectuée par un seul analyste. Le plus souvent, au moment d'un dépôt, sauf si cela faisait partie de sa problématique, il est rare que le chercheur ait entièrement indiqué toutes les informations nécessaires à l'analyse documentaire. La plupart du temps, c'est à la phonothèque de l'effectuer. Voilà un travail complexe, car chaque dépôt implique une connaissance du terrain spécifique, un temps de travail toujours long puisque lié à une écoute « en continu » et une excellente connaissance des différents catalogues de littérature orale. C'est d'ailleurs dans ce domaine que la Phonothèque, en collaboration avec quatre autres centres documentaires, est Pôle Associé à la Bibliothèque nationale de France7. Les corpus déposés sont d'abord traités au niveau de l'enquête (niveau « général ») de façon détaillée, en suivant les préconisations du *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données* (AFAS, Modal, 2001). Les données sont ensuite reprises au niveau « item », séquences par séquences par un chercheur qui a une bonne connaissance du domaine lorsque cela est possible. Actuellement, par exemple, Cyril Isnard, ethnologue, est en train de réaliser l'analyse documentaire d'un fond, très peu documenté mais assez conséquent, présentant un répertoire chanté et instrumental collecté en Vésubie par Bernard Lortat-Jacob à la fin des années 1960.

Quant aux fonds instrumentaux, il faut quand même avouer que tout se complique et, tant que la base de données ne prendra pas en compte une reconnaissance musicale automatique, il n'existera pas vraiment de moyen établi pour donner un titre uniforme à un air instrumental inédit sans posséder une oreille vraiment avertie. Claude-Chantal Hess, vient de terminer un stage à la Phonothèque de la MMSH où ses qualités de violoniste lui ont permis de valoriser un fonds sonore enregistré en 1973, 1978, 1980 et 1982 par des chercheurs différents. Il s'agit d'entretiens enregistrés auprès d'Emile Escalle, représentant au total cinq heures d'enregistrement. Milou, pour les intimes, était un berger violoneux, qui vécut entre 1900 à 1987, à Molines-en-Champsaur, dans les Hautes-Alpes. Durant son temps, il s'occupa simplement de ses terres, de ses bêtes, de sa famille, du bricolage du bois et de ses violons. Voilà une histoire anodine, destinée à l'oubli, si des collecteurs ne s'étaient pas intéressés à cet homme vers la fin de sa vie, alors qu'il était encore robuste de ses idées, et agile de ses doigts. Musiciens ou ethnologues, ils ont « collecté » Milou en s'attachant à son usage et sa pratique de la musique traditionnelle orale de sa région.

Au fil des enquêtes, il est intéressant de noter qu'Emile Escalle prend confiance

7. Quatre centres sont pôle associés à la Bibliothèque nationale de France depuis 1998 (Dastum, le Conservatoire occitan, Métive et la MMSH) et un autre depuis 2005 (Mémoires Vives). Toutes travaillent sur le même modèle de traitement documentaire développé dans le *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données*, AFAS, Modal, 2001.

en l'intérêt qu'il représente en tant qu'informateur. La comparaison entre les différents entretiens ajoute beaucoup à la compréhension de ce propagateur de rigodon. Le répertoire se compose principalement d'aubades et de danses : des rigodons bien sûr mais aussi des mazurkas, des troïkas, des polkas, des valses ou des polonaises. Le musicien traditionnel y retrouve les caractéristiques principales de l'interprétation populaire : résonance d'une corde à vide donnant un effet de bourdon, fioritures musicales, grain très présent de l'instrument, parfois une justesse des hauteurs relative. La musique est modale d'inspiration tonale, mis à part les rigodons qui ne sont que modaux. La première enquête est articulée sur des questions précises et des réponses courtes. Emile Escalle paraît gêné, voire timide. Le contenu est exclusivement musical. Il confie qu'il ne joue plus guère, sauf une fois par an. Emile Escalle raconte peu sur lui-même ou sur son village. La seconde enquête, celle de 1978, offre également beaucoup de musique. Certains thèmes sont inédits par rapport à 1973, d'autres sont repris sur des notes de bases différentes. Il chantonne les paroles de ses morceaux en provençal. Milou est plus décontracté. Sous les questions, il raconte volontiers des anecdotes à propos de sa vie et de son village. Celle de 1980 est la plus longue. Elle dévoile un Emile Escalle gai et sûr de lui-même. Il confie qu'il s'entraîne régulièrement, pour se souvenir…De nouveaux morceaux apparaissent encore. La proportion entre le récit et la narration est plus ou moins équilibrée. La dernière enquête, celle de 1982, est brève. Elle ne comporte pas de musique et s'intéresse exclusivement au passé de l'informateur, aux conditions de vie des gens au début du 20^{e} siècle.

En procédant à ce travail de réécoute et de contextualisation des documents nous nous sommes rendues compte qu'Emile Escalle avait été souvent collecté. Huit de ces enquêtes sont déposées au Musée Dauphinois. Elles ont été réalisées au début des années 1970 par Charles Joisten, qui souhaitait rassembler et accroître au sein de ce Musée qu'il avait initié, la documentation existante sur les danses traditionnelles du Dauphiné, et en particulier la plus réputée d'entre elles, le rigodon. Jean-Michel et Hélène Guilcher[8], en collaboration avec Charles Joisten, ont également mené des enquêtes sur une trentaine de communes du Dauphiné et parmi leurs informateurs on retrouve Milou. Plus récemment, Patrick Mazellier, violoniste traditionnel, l'a lui aussi enregistré diverses fois. De brefs extraits de certaines de ces enquêtes ont d'ailleurs été éditées sur un disque compact en 1994[9]. Bref, en tant que l'un des derniers violoneux alpin de sa génération, et peut-être même de sa tradition, nombre de collecteurs sont venus écouter Emile Escalle, l'enregistrer, le faire jouer. Au moment de l'enquête de terrain, chaque chercheur a développé sa

8 Le travail mené par Jean-Michel Guilcher, ethnologue, et son épouse Hélène, est présenté sur la Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Michel_Guilcher (consulté le 19 décembre 2005).

9 *Le Violon traditionnel en France. Dauphiné : le pays du Rigaudon. Champsaur, Gapençais, Beaumont. Enregistrements historiques 1939-1977*. Silex : Centre des musiques et danses traditionnelles Rhône-Alpes, 1994.

propre problématique… Il est donc particulièrement intéressant de repérer et de signaler au public les différents corpus existants. A une époque où l'on parle beaucoup du « retour » des archives sonores vers les pays d'origine, il devient essentiel de retrouver les collections inédites enregistrées au fil du temps dans les différentes régions de France.

La numérisation donne un nouveau pouvoir aux collections sonores, celui de l'ubiquité. La réunion de nouveaux corpus modifie l'appréhension des enregistrements. Ainsi, si une collection sonore isolée ne constitue pas forcément une source, plusieurs collections réunies peuvent le devenir, ouvrant aussi des perspectives sur l'histoire des disciplines qui utilisent l'enquête de terrain. C'est dans cet esprit qu'ont été rédigées les conventions lancées par Florence Gétreau lorsqu'elle était responsable du département de la Musique et de la Parole au Musée National des Arts et Traditions Populaires entre le MNATP et les centres de musiques et danses traditionnelles en région, repris par Marie-Barbara Le Gonidec, qui a succédé à Florence Gétreau au sein du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM). Ces conventions, dans un échange réciproque, retournent les collections régionales vers les centres qui permettent la mise à disposition du public dans le respect des règles de confidentialité. Une quarantaine d'heures ont ainsi été déposées à la Phonothèque de la MMSH portant sur l'aire culturelle provençale et enregistrés par les chercheurs du MNATP.

N'est-ce pas aussi ce que Philippe Joutard et Jean-Claude Bouvier souhaitaient démontrer ? Aucun chercheur n'épuise sa source… et la Phonothèque permet une relecture, ou plutôt une réécoute, d'une masse critique de matériaux de terrain offrant de ce fait un outil original de stratification de couches réinterprétatives. Ainsi la rencontre d'un ethnolinguiste et d'un historien autour d'un projet documentaire commun permet, 30 plus tard, de donner aux Sciences Humaines et Sociales, telles qu'elles s'écrivent aujourd'hui, un outil supplémentaire de mise en oeuvre de l'interdisciplinarité.

Les notices des fonds sonores la Phonothèque de la MMSH peuvent être interrogées sur la base de données en ligne :
http://phonotheque.mmsh.univ-aix.f
Les enregistrements sont consultables, sur rendez-vous, à la Phonothèque, 5 rue du Château de l'Horloge, BP647, 13094 Aix-en-provence Cedex2.
Téléphone : 04 42 52 41 13
Courriel : ginouves@mms.univ-aix.fr

Photographies :
- Emile Escalle : droits accordés par le Musée Dauphinois (f.deutsch@cg38.fr).
- Un violoniste traditionnel du Morvan. Source : Photothèque Mémoires Vives. Droits accordés par l'association (memoires-vives@wanadoo.fr).

- Photographies de la phonothèque. Droits accordés par Olivier Dubuquoy (dubuquoy@mmsh.univ-aix.fr)